

Soliers Infos

Infos municipales • Infos associatives • Infos pratiques

Editorial

par Philippe Jouin,
Maire de Soliers

À l'agenda

13 juillet /
Permanence de la Mairie

14 juillet /
Foire aux greniers •
BSCF

15 juillet /
Don du dang

23 & 24 juillet /
Voyage organisé « Les Bodin's » •
Tremplin

30 & 31 août /
Inscriptions •
Judo Club Soliers

7 Septembre /
Forum des Associations
et des Services

"Bonjour à Vous tous,"

Décidément, grâce à Vous, notre Fête de la Saint Jean remporte chaque année de plus en plus de succès ! Nous avons débuté ce week-end avec les diverses prestations de nos groupes musicaux à la faveur de la Fête de la Musique, et notamment les superbes interprétations des enfants de notre école de musique la MEP. Quel plaisir et fierté d'écouter nos Jeunes reprendre avec talent les tubes que nous avons tous aimés.

Puis durant deux jours, nos associations ont su nous ravir de leurs prestations, entrecoupées d'animations organisées par les services de la commune.

Mais le point d'orgue de cette fête a sans nul doute eu lieu le dimanche soir, avec le Tribute de Queen suivi du Spectacle des Années 80 !

Cette année, nous étions ainsi plus d'un millier au plus fort de la Fête !

Même le Bal du samedi soir affichait complet, et sans qu'il n'y ait eu à déplorer le moindre incident.

Merci à Vous tous.

Comme je vous l'avais précédemment annoncé, ce dimanche a eu lieu la journée « Ville propre » de notre commune. Une trentaine de Solariens, dont une bonne partie des enfants de notre CMJ, motivés par le défi, s'est mobilisée pour arpenter et nettoyer de leurs déchets les rues et allées piétonnes de notre commune. Vous découvrirez en page intérieure le résultat de leur action : des sacs pleins de papiers, canettes et autres bouteilles en plastique, et même des morceaux de meubles...

Sans doute est-il plus facile de jeter ses détritrus dans la nature plutôt que de les porter aux endroits prévus à cet effet...

Nous reprendrons d'ici à quelques mois cette action. Peut-être y serons-nous plus nombreux de Solariens concernés, et peut-être y serons-nous étonnés d'une prise de conscience de ceux qui considèrent nos espaces de vie comme une poubelle...

Il s'agit bien de notre commune. À nous de la préserver !

En cette fin d'année scolaire, je souhaite tout particulièrement distinguer une personne : la directrice de nos écoles. Après une carrière au service des enfants, après plusieurs années au sein de nos établissements scolaires, madame Blohorn va désormais pouvoir penser à elle.

Je tiens sincèrement à la remercier de son engagement à nos côtés, aux côtés de nos enfants.

Elle a su gérer les multiples réformes scolaires, la fusion de nos deux écoles et a toujours eu pour seul objectif l'intérêt de nos enfants et la qualité de l'enseignement prodigué par toute son équipe !

Merci à vous madame.

Enfin, n'oubliez pas la rentrée scolaire le 2 septembre, ni notre 12^e « Forum des Associations et des Services » au cours duquel vous pourrez découvrir toutes les activités de nos nombreuses associations et services communaux, et aurez la possibilité de vous y inscrire.

Venez tout particulièrement y découvrir le nouveau service communal créé à votre intention : l'Espace de Vie Sociale.

D'ici là, bonnes vacances !

Bien cordialement,

Soliers Infos

**Bulletin mensuel
d'informations de la commune**

Directeur de la publication /
Philippe Jouin

Responsable de la publication /
Patrice Breillat

Coordination /
Maxime Jamet - Mairie de Soliers

Contacts /
Mairie : 02 31 15 68 68
Mail : ensembleasoliers@wanadoo.fr

Réalisation - Impression /
Mairie de Soliers

www.soliers.fr

43^e Fête de la Saint-Jean Quand la musique est bonne !...

Dès le vendredi soir, en ouverture de la St Jean, les Solariens, les bénévoles & les associations locales étaient tous conviés par la municipalité à venir fêter la musique sur la place de la Mairie, à l'issue d'un verre de l'amitié organisé en leur honneur. Une centaine d'habitants ont ainsi pu profiter de cet instant privilégié et festif pour lequel trois concerts étaient planifiés entre 20h et 23h30. Le programme 2019 concocté par la commission événementiel se poursuivait « Non stop » du samedi après-midi jusqu'au dimanche soir. Tout au long du week-end, de nombreux spectacles, animations et démonstrations proposés par les associations et le service animation de la commune se sont succédés. La programmation musicale du dimanche soir est venue clore en apothéose un superbe week-end de Fête, où dès 19h, les spectateurs affluaient de partout pour assister au concert de Kind of Queen Tribute ainsi qu'au spectacle « Années 80 » mis en scène par la Compagnie Live Deluxe. Cette 43^e Fête de la St-Jean fut une nouvelle occasion de rassembler un très grand nombre de Solariens toujours aussi fidèles à ce traditionnel rendez-vous communal. Retour en images sur cette 43^e édition 2019 qui a été un nouveau succès pour tous les organisateurs et bénévoles.

Vendredi 21 juin



© Marie-Laure Couaron



© Marie-Laure Couaron

Pour fêter l'arrivée de l'été, trois concerts gratuits se sont enchaînés sur la scène place de la Mairie. L'école de Musique en Plaine était présente cette année. Une centaine de spectateurs ont pu profiter de ces très bons concerts.

Samedi 22 juin



Samedi, les associations Solariennes prenaient place dès 14h30. Démonstrations, ventes de boissons, confiseries ou encore de nombreux jeux étaient proposés au public toute la journée.

À la St Jean « Tout est permis »

Pour clore cette journée du samedi, le service animation de la commune proposait des jeux-défis aux habitants présents. Fous rires garantis !



Dimanche 23 juin



Dès 11h, les musiciens et danseurs de l'association Bacchanale accueillent les convives pour le vin d'honneur organisé par la municipalité.



A 11h30, les habitants se réunissaient autour de Philippe Jouin pour le traditionnel discours de la St Jean, en présence de Mme Corinne Féret, Sénatrice et de M. Marc Bourbon et Mme Florence Bouley, Conseillers départementaux.



En début de journée, l'ADGS a présenté son spectacle de fin d'année aux nombreux spectateurs et parents présents pour l'occasion.

En fin d'après-midi, l'excellent groupe « Blues Soul & Rock'n Roll » donnait le rythme.



Fidèle à sa réputation la troupe « Live Deluxe » a déroulé de belle manière son spectacle Années 80 durant près de deux heures.



« LE » Grand moment du week-end ! Kind of Queen Tribute entre en scène pour un show exceptionnel. Pas facile de chanter du Freddie Mercury... et pourtant ! Un chanteur à la voix juste et puissante a fait basculer le public venu en très grand nombre ! Après Johnny Rock en 2018, un magnifique moment musical s'est joué sur la scène de la St Jean.



Soliers ville propre le 30 juin 2019

Une première matinée pleine de promesses

La commission municipale du « cadre de vie » avait souhaité organiser une matinée de collecte des déchets sur le territoire communal. Un appel aux bénévoles avait été lancé dans le dernier Soliers Infos de Juin. Ainsi, 29 bénévoles dont 12 enfants parmi lesquels plusieurs du Conseil Municipal Jeunes ont répondu présents ce dimanche 30 juin 2019 à 10 heures sur la place de la mairie.



« **N**ous avons envie de mettre en place cette opération éco-citoyenne à la fois pour sensibiliser les plus jeunes sur la nécessité de respecter l'environnement mais également pour rappeler à tous que les espaces publics ne sont pas des dépotoirs et qu'un minimum de civisme individuel permettrait d'améliorer le bien être collectif » indique Philippe Le Rolland, adjoint au maire en charge du cadre de vie.

Equipées d'un sac poubelle et de gants, les cinq équipes affectées à un secteur du ter-

ritoire communal ont arpenté les rues, les espaces verts et les voies piétonnes à la recherche des déchets de tout type laissés sur les voies publiques.

Après 1h30, la pêche aux déchets a vraiment porté ses fruits. 85 kgs ont été collectés dans 21 sacs. Des bouteilles en verre ou plastique, des paquets de cigarettes, des mégots, des jeux à gratter, des sacs en plastique et des emballages de nourriture ont rempli la grande majorité des sacs. Une porte de réfrigérateur et un meuble de bureau en plusieurs morceaux

déposés au milieu d'un espace public ont même été ramenés par les plus jeunes bénévoles très courageux.

« Bien que nous aurions aimé toucher davantage de personnes pour cette journée dédiée à l'environnement, les bénévoles qui se sont déplacés ont vraiment été formidables et d'une grande efficacité. Chacun a donné le maximum et le résultat parle de lui même. Nous renouvellerons cette opération à l'automne prochain en espérant que face à ce premier succès un plus grand nombre de Solariens

nous rejoindra afin de couvrir un territoire plus important. Cette action ne doit pas être une solution pour pallier l'incivilité de certains mais c'est à chacun de prendre conscience qu'il faut respecter notre environnement par des gestes simples, comme utiliser une poubelle lorsqu'elle est à proximité ou ramener ses déchets en l'absence de mobilier urbain » conclut Philippe Le Rolland.

Un grand bravo à tous les participants !

Au cœur de la côte d'Albâtre

Le mardi 28 mai, c'est avec grand plaisir que les membres du C.C.A.S., Sandra et Elodie ont accueilli les 135 personnes qui avaient souhaité participer à la sortie « ÉTRETAT ET FÉCAMP »

Répartis dans 3 bus, chacun leur tour et à des horaires différents, chaque groupe a pu participer à une balade en petit train à la découverte d'ÉTRETAT et monter ainsi jusqu'à la chapelle Notre Dame de la Garde, visiter le Palais de la Bénédicte, chef d'œuvre d'architecture où la fameuse liqueur y est distillée, continuer par une visite guidée de FÉCAMP (le port, le quartier maritime), admirer la vue panoramique de la ville depuis les falaises (114 m) pour finir par la découverte de l'Abbatiale de la Sainte Trinité, du premier âge gothique, impressionnante par sa taille. Tous les participants se sont retrouvés au restaurant du CASINO de FÉCAMP, face à la

mer, dans une ambiance très conviviale où ils ont partagé un excellent repas.

Après un début de journée sous la grisaille et le vent, le soleil est apparu et nous a accompagnés jusqu'à notre retour à SOLIERS. Si cette sortie a permis de nouvelles rencontres notamment avec des solariens d'un autre quartier et vous a fait oublier les petits tracas du quotidien, alors le C.C.A.S. aura la satisfaction d'avoir rempli une partie des missions qui lui sont confiées.

Elodie qui nous a accompagnés cette année, est un agent communal qui intervient actuellement aux écoles et qui sera en charge de l'Espace de Vie Sociale qui devrait ouvrir ses portes en septembre pro-



chain. Ce dispositif a pour but de renforcer les liens sociaux et de coordonner des initiatives d'habitants pour favoriser la vie collective et la prise de responsabilité des usagers.

Enfin les membres du C.C.A.S

se joignent à moi pour remercier Sandra et Smail, qui s'impliquent totalement dans l'organisation de ce voyage.

Annick Bideau

Vice-Présidente du CCAS

Espace Jeunes 12-17 ans

Un séjour de 4 jours en Allemagne pour 10 jeunes

Né d'un partenariat entre la municipalité et le Comité de Jumelage de Soliers, une dizaine de jeunes est partie pour 4 jours à Krombach avec le bus qui tous les deux ans emmène les familles Françaises en Allemagne. Récit de ces 4 jours d'échanges.

Placés sous la responsabilité de Cyrille Jacqueline, animateur Jeunesse de la commune, dix jeunes ont pris place dans le

bus du Comité de Jumelage pour rejoindre Krombach et découvrir la Bavière pendant ces 4 jours fériés de l'Ascension. Fruit d'un



projet imaginé par la municipalité et M. David Gauthier, Président du CDJ de Soliers, ce séjour fut d'abord l'occasion de mettre en place un premier partenariat, de mutualiser le transport en occupant les quelques places du bus laissées vacantes, mais surtout de permettre de nouveaux échanges entre nos deux communes jumelées.

L'accueil qui fut réservé aux jeunes français par nos amis allemands était assez exceptionnel ! 3 jours d'activités clés en mains : accrobranche dans un parc animalier avec les familles, visite de la ville voisine d'Aschaffenburg, visite du marché, du château d'Aschaffenburg, d'un musée romain, balade au bord de la rivière, Mini-Golf, etc... Tout cela pris en charge par la Mairie et le Comité de jumelage allemand. « Le fait que le transport n'ait rien coûté aux jeunes Solariens grâce

au CDJ de Soliers et que nos amis allemands aient pris en intégralité les frais et les activités sur place, a considérablement minimisé le coût du séjour pour les familles qui se résumait finalement au seul coût de l'animateur pour les 4 jours passés sur place...

Nos amis allemands ont placé la barre très très haute, explique Patrice Breillat, maire-adjoint en charge de la Jeunesse, mais la municipalité, pour ce premier échange, est prête à relever le défi... Elle s'est d'ores et déjà engagée à fournir un accueil équivalent pour la réception des jeunes allemands en mai 2020 ! ». « Je remercie vivement ici David Gauthier de nous avoir permis de mettre en place ce séjour et enfin M. Le Maire de Krombach et le Comité de jumelage allemand pour l'accueil magnifique réservé à notre jeunesse ! » conclut-il. Rendez-vous en 2020.

12^e

Forum des Associations
des Services



Tous à vos agendas !

Samedi 7 septembre 2019

de 14h à 17h, à la Salle Omnisport

Venez à la rencontre des Associations & des Services de votre commune. De nombreuses démonstrations et animations vous seront présentées tout au long de l'après-midi.

Inscriptions possibles sur place pour certaines associations.



Accueil de Loisirs de Soliers de 3 à 11 ans



Un été de Nature et de Découvertes

Encore quelques places disponibles !

L'été arrive à grands pas et cette année encore, les enfants vont pouvoir participer à **des sorties** (piscine, golf, roller, vélo, accrobranche...), s'initier à **de nouvelles pratiques** et partager **des moments de détente et de loisirs** dans une ambiance ludique et respectueuse de chacun.

Les inscriptions pour le mois de juillet sont prolongées,
et celles du mois d'août se terminent le 15 juillet.

Les horaires d'ouverture aux inscriptions sont :

Mardi de 9h à 11h et de 16h30 à 18h

Jeudi de 16h30 à 19h

Mercredi de 15h à 18h

Vendredi de 16h30 à 18h

Plaquettes et documents disponibles sur : www.soliers.fr/plaquettes

Pour nous contacter :

Centre d'Animation de Soliers - 10 rue des écoles - Tél : 02 31 39 63 79

Caroline Lannier (Directrice du Centre de Loisirs)

enfance@soliers.fr



ESPACE JEUNES - 11 à 17 ans



Encore quelques places disponibles !

Viens vite te renseigner auprès de Cyrille sur les activités de cet été.

L'été 2018 est maintenant là, et il est bientôt temps de vous accueillir à l'Espace Jeunes pendant les vacances. Plusieurs animations et sorties seront organisées. Nous serons ouverts tous les jours de 13h30 à 18h30, ainsi qu'une soirée de 20h30 à 22h30 par semaine. À très bientôt pour de nouvelles aventures !

Horaires de permanence : Du lundi au vendredi de 16h30 à 18h

Cyrille



AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES

PROCHAINE COLLECTE DE SANG :

LUNDI 15 JUILLET 2019



SALLE POLYVALENTE 16h30-19h30

Après les fêtes de Mai et la canicule de Juin, les réserves de l'EFS sont au dessous du seuil souhaité ; l'été, les malades chroniques ont aussi besoin de produits sanguins, aussi nous vous attendons vivement le 15 Juillet.



Fin Juin, les CM2 ont suivi avec grande attention l'intervention de l'EFS : les groupes sanguins, les étapes d'un don, ce que devient la poche de sang . Ils souhaitent voir augmenter le pourcentage des donateurs afin que tous les malades puissent toujours bénéficier des produits sanguins :

Répondons aux vœux de nos enfants, venons donner !

Chaque don compte ! Partagez votre pouvoir, donnez votre sang !



Quelques conditions pour donner son sang :

- Etre âgé de 18 ans à 70 ans révolus
- Respecter un délai de 8 semaines entre 2 dons
- Etre en bonne santé
- Se munir d'une pièce d'identité pour un 1° don

Quelques précautions à prendre :

- Peser au moins 50 kg
- Ne pas être à jeun
- Respecter certains délais :
 - * Après un piercing ou un tatouage : 4 mois
 - * Après une infection : 3 mois
 - * Après des soins dentaires : 14 jours
 - * Après une intervention chirurgicale : 4 mois

Les 4 étapes du don du sang :

- Prise en charge par une équipe médicale et paramédicale
- Entretien avec un médecin ou un infirmier qui déterminera si vous êtes apte au don
- Prélèvement d'une durée de 7 à 10 minutes, d'une quantité de sang d'environ 470ml
- Accueil par les bénévoles de l'amicale dans l'espace repos où une collation vous est offerte.

Depuis le 5 juin le Bureau de Poste de Soliers est devenu une Agence Postale Communale



L'Agence Postale Communale vous accueille les **lundi, mardi et vendredi de 8h30 à 11h30**, le **mercredi de 13h30 à 16h30** et le **samedi de 9h à 12h (fermé le jeudi)**, pour vous offrir les prestations courantes permettant de garantir un service de proximité. Celle-ci propose des services postaux et des services financiers dits « de dépannage ».

Horaires d'été (du 8 juillet au 30 août) :
lundi, mardi, jeudi et vendredi :
 de 8h30 à 12h30
mercredi :
 de 13h30 à 16h30

ATTENTION : Les instances (retraits de lettres recommandées et de colis avec avis de passage) se font désormais uniquement à la boulangerie de Soliers.

Les services postaux :

- Tout affranchissement manuel (lettres et colis).
- Ventes de timbres-poste à usage courant (carnets de 12 Mariannes autocollants, planches de timbres pour la tranche de poids supérieure et envoi à l'international, produits saisonniers tels que les timbres de collections que vous trouvez aux mêmes tarifs que les timbres ordinaires).
- Ventes d'enveloppes et de prêts à poster (prêt à poster par lot de 10 ou à l'unité, enveloppes 50g, 100g, 250g, 500g suivie ou non, emballages colissimo).
- Dépôts d'objets et de lettres recommandés affranchis ou pré affranchis hors Chronopost et valeur déclarée.

Attention : certains produits ne sont pas disponibles à l'Agence Postale Communale mais il est possible de passer commande, les délais de livraison sont d'environ une semaine.

Les services financiers :

- Retrait d'espèces sur compte courant, post épargne et livret d'épargne pour un montant de 350 euros par période de 7 jours.
- Versement d'espèces sur compte courant, post épargne et livret d'épargne pour un montant de 350 euros par période de 7 jours.
- Dépôt de chèques par voie postale (l'agence postale fournit gratuitement une enveloppe pré-timbree)

Pour Info :

Les paiements peuvent être effectués en espèces, par chèque et par carte bancaire (possibilité d'effectuer des paiements « sans contact »).

L'agence postale est munie d'un terminal de paiement qui vous permet de retirer de l'espèce si vous êtes munis d'une carte de crédit de la Banque Postale.

Pensez à vous munir de votre chéquier ou de votre carte de retrait et d'une pièce d'identité pour les retraits et les dépôts d'espèces.

État Civil

NAISSANCE :

05/06/2019 : Victor PIARD
Fils de Quentin PIARD
Et Pauline HINFRAY

*Nos félicitations aux heureux parents
et tous nos vœux au nouveau-né*

PERMANENCE DE LA MAIRIE

La Mairie sera ouverte le :
Samedi 13 juillet 2019 de 10h à 12h

Permanence réservée uniquement à :
- Actes d'état civil et recensements militaires
- Inscription sur les listes électorales
- Facturation des services périscolaires.

HORAIRES D'ÉTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE

Ouverture du 8 juillet au 3 août
Fermeture du 5 au 26 août inclus

HORAIRES DE LA MAIRIE PENDANT L'ÉTÉ

Du 29 juillet au 16 août inclus, la Mairie sera ouverte
uniquement le matin de 8h30 à 12h30.

Merci de votre compréhension

RAPPEL !

QUELQUES RÈGLES DE BON VOISINAGE

1/ Taille des haies

Il est indispensable de tailler les haies de sa propriété pour qu'elles ne débordent **ni sur le trottoir, ni sur la route, ni sur les propriétés voisines**, en respectant une hauteur maximale de 2m et de 1.80m sur route.

2/ Bruits

Le bruit occasionné par tout type de matériel (tondeuse, taille haie, perceuse, nettoyeur haute pression...) est réglementé par un arrêté municipal.

Il doit se limiter aux jours et horaires suivants :

Jours ouvrables : 8h30 – 12h / 14h30 – 19h30

Samedi : 9h – 12h / 15h – 19h

Dimanche et jours fériés : 10h – 12h

3/ Animaux

Les chiens, quelle que soit leur taille, qui circulent sur les espaces publics (trottoirs, espaces verts, liaisons douces, bois...) doivent être **tenus en laisse** et les déjections doivent évidemment être ramassées.

Nous vous rappelons que **les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie** doivent être **déclarés en Mairie**. La détention d'un chien de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie (chiens d'attaque, de garde ou de défense) nécessite un permis. La délivrance de ce permis se fait suite à une formation d'aptitude à la détention de l'animal et d'une évaluation comportementale de l'animal. Avoir un chien pouvant être dangereux **sans permis** fait l'objet de **sanctions**.

DÉPART EN VACANCES - QUELQUES CONSEILS pour facilement éviter des désagréments

Ne tentez pas les voleurs – quelques conseils de bon sens

Pensez toujours au pire. Les vols n'arrivent pas qu'aux autres. Fermez toujours vos portes à clef même pour une courte absence. **(la clef sous le paillason est à proscrire).**

Ne laissez rien d'apparent dans vos véhicules. Enlevez la façade de l'autoradio. Ne rangez pas votre GPS dans la boîte à gants, prenez-le avec vous. Enlevez le support, les voleurs cassent une vitre pour fouiller la boîte à gants pensant que vous l'y avez rangé.

Attention aux escrocs. Lors de démarchages, ils peuvent se faire passer pour un agent EDF, Gendarme, Policier, ou Pompier. **Réclamez une carte professionnelle.** En cas de doute, notez les immatriculations des véhicules qu'ils utilisent. N'hésitez pas à les communiquer aux gendarmes (faire le 17, gratuit). Sensibilisez les personnes âgées. Elles sont encore plus vulnérables.

Ne communiquez jamais votre numéro et code de carte bleue, récupérez toujours vos récépissés. Lors de paiement sur internet, assurez-vous que le site est sérieux et sécurisé.

Tranquillité vacances

Lors de vos départs en vacances, vous pouvez adresser à la Gendarmerie de MOULT un courrier afin qu'une surveillance particulière de votre habitation soit effectuée. N'oubliez pas d'y mentionner la date de départ et de retour, un numéro de téléphone où vous pouvez être joint, les personnes susceptibles de venir chez vous, les coordonnées d'une personne à joindre en cas de problèmes.

Faites vivre votre habitation : demandez à un proche ou voisin de relever le courrier et d'ouvrir les volets.

TOURISME

RAPPEL

Instauration d'une taxe de séjour communautaire

Depuis le 1^{er} janvier 2018, une taxe de séjour communautaire s'applique sur les 50 communes de la communauté urbaine Caen la mer.

Les hébergeurs professionnels et particuliers ont l'obligation de la collecter auprès des voyageurs et de la reverser à Caen la mer.

Pour tout renseignement sur ce dispositif, vous pouvez contacter Damien SOURISSEAU
Tel : 02 14 37 29 59 / Courriel : taxedesejour@caenlamer.fr

BOURGUEBUS**STADE MUNICIPAL****14 JUILLET 2019*****Foire aux greniers*****INTERDIT AUX PROFESSIONNELS****ORGANISEE PAR LE CLUB DE FOOTBALL DE BOURGUEBUS-SOLIERS**

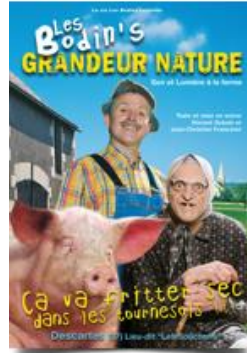
- Ouverture dès 6 h 00.
- Possibilité de parking derrière le stand (mini 5 mètres).
- Autorisation de sortie pas avant 17 heures.
- Interdiction de ventes alimentaires et d'animaux.

INSCRIPTIONS: 07.60.78.80.92

02.31.23.72.11

EMPLACEMENT: 3,50 € le ml**Règlement : chèque à l'ordre de : BSFC****A envoyer à : BAZIN Jacky****33 rue Désiré Duclos****14630 FRENOUVILLE****BUVETTE - RESTAURATION RAPIDE****Le club de football de Bourguebus-Soliers****décline toute responsabilité****en cas de vol ou détérioration des produits exposés****prière de laisser l'emplacement propre à votre départ merci**

MARDI 23 ET MERCREDI 24 JUILLET 2019



L'association TREMPLIN vous propose un voyage avec spectacle à LA FERME DES BODIN'S à DESCARTES, sur 2 journées avec le programme suivant :

Jour 1 : Départ de Soliers vers 7 H 30, arrivée à TOURS vers midi, quartier libre pour visiter le « vieux Tours ». Vers 17 H départ vers DESCARTES, repas au restaurant et ensuite spectacle à la ferme des Bodins. Transfert vers votre hôtel.

Jour 2 : Petit déjeuner avant le départ de votre hôtel, visite (pas encore concrétisée dans la région tourangelle) déjeuner dans un restaurant sur la route du retour, ensuite départ vers Soliers.

PRIX PAR PERSONNE 180€ + 10€ (Adhésion Tremplin).

Conditions :

Réservation par personne de 190 € à l'inscription en 3 chèques, le premier de 70 € sera encaissé à réception, le deuxième de 60€ fin mai, le 3^{ème} de 60€ sera encaissé le 15 juillet.

En cas d'annulation de votre part, pour raison de santé ou évènement familial grave, l'association prendra en charge 50 %, 90 € resteront à votre charge.

Pour réserver, la marche à suivre est la suivante :

- 1 Par téléphone auprès de Micheline INIZAN au 06.83.11.07.25. qui pourra vous dire s'il reste des places.
- 2 Les places vous seront réservées verbalement si disponibles.
- 3 Vous concrétiserez avec votre règlement et le bulletin d'inscription ci-dessous dans un délai de 6 jours après votre appel téléphonique (passé ce délai nous annulerons).
- 4 Nous vous confirmerons par retour de mail.

**Le Président
P.BIDEAU**

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nombre de personnes :

Nom :

Prénom(s) :

Adresse :

Numéro de téléphone portable nécessaire :

Adresse mail :

Les chèques doivent être établis à l'ordre de TREMPLIN et datés du jour de la réservation.

Les précisions concernant le lieu de rendez-vous, horaires... vous seront transmises quelques jours avant le voyage

NOUVELLE ACTIVITÉ pour la rentrée de Septembre

QUADS-ROLLERS DANCE

Vous avez envie d'être bien dans vos roulettes...
Venez apprendre à tout faire avec vos rollers quads en ayant du style !

Un nouveau cours roller quad sera proposé dès septembre 2019.

Ce cours s'adresse aux ados (à partir de 14 ans) et adultes qui souhaitent progresser en patins à roulettes - (on peut accepter des personnes en roller au début de l'année mais les techniques de patinage sont très différentes) Il sera encadré par **Emmanuel LAURENT** Diplômé d'Etat Roller Freestyle et Encadrant roller-dance.

Pour les adeptes du patin à roulettes débutants ou confirmés, vous êtes les bienvenus pour pratiquer et vous perfectionner sur les fondamentaux Rollers, les disciplines spécifiques comme le slalom old school, améliorer vos techniques urbaines voire au skatepark pour certains, réaliser des parcours et jeux....et pourquoi pas danser avec vos patins à roulettes et/ou rollers.

On pourra après l'échauffement collectif mettre en place des ateliers selon les envies de chacun. Un atelier Quad roller-dance sera systématiquement proposé pour danser sur vos musiques préférées et pourquoi pas monter une petite chorégraphie tous ensemble.

L'abonnement pour l'année sera de 160 €. Cette activité se déroulera à la Salle des Sports à partir de 20h, le Lundi uniquement pendant la période scolaire.

Nous serons présents au FORUM de SOLIERS le samedi 7 septembre 2019.

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant au 02.31.23.14.15.



Inscriptions Judo 2019/2020

AU DOJO

le vendredi 30 août de 18h à 20h

&

le samedi 31 août de 10h à 12h30

AU FORUM

le samedi 7 septembre de 14h à 17h (salle des sports à côté du dojo)

Reprise des cours
LUNDI 9 SEPTEMBRE

TARIFS

maximum 2 cours d'essais

Licence 40€

Cotisation judo 100€ (90€ pour le 2^{ème} et 80€ à partir du 3^{ème} même famille /adresse)

90€ pour les babys du samedi

80€ pour la gym douce

maximum 2h de cours /semaine possibilité de faire plus pour 50€

possibilité de régler en 3 fois, carte tadoo, chèque ANCV

PIECES À FOURNIR

Pour les nouveaux inscrits un certificat médical **obligatoire** couvrant l'année sportive entière Pour tous les compétiteurs Signature du passeport (pour les +10 ans) et certificat **obligatoire** « apte à faire du judo en compétition » mettre un exemplaire dans le passeport et un dans le dossier d'inscription

Pour tous renseignements : contacter le président au 06 28 48 23 12 ou les

professeurs : Benoît Lemièrre 02.31.90.39.63 Pauline GOBE: 06.,81.52.75.79

judoclubsoliers14540@gmail.com

club.sportsregions.fr/judoclubsoliers/news

• facebook :judo club soliers

Soldes

Selon les stocks disponibles

Sweat-shirt à capuche 30€ soldés à 25€ (prix coûtant)

Tee-shirts baby 4€ au lieu de 5€

Tee-shirts de 8 ans à adulte 6€ au lieu de 8€

HORAIRES DES COURS JUDO CLUB SOLIERS

Judo motricité (3 ans révolus, 4 ans) un seul cours

Samedi de 9h30 à 10h30 (Professeur : Pauline Gobé)

Judo ludique (5 ans débutant) un seul cours

Samedi de 10h30 à 11h30 (professeur : Pauline Gobé)

Judo éducatif (5 ans confirmé 6 ans)

Mardi et Vendredi de 17h à 18h (professeur : Benoit Lemièrè)
Mercredi de 13h30 à 14h30

Judo éducatif confirmé (7-8 ans)

Mardi et Vendredi de 18h à 19h (professeur : Benoit Lemièrè)

Judo poussins benjamins (9-11 ans)

Mardi et Vendredi de 19h à 20h (professeur : Benoit Lemièrè)

Groupe compétition benjamins minimes (11-13 ans)

Mercredi de 14h30 à 15h30 (professeur : Benoit Lemièrè)
Samedi de 11h30 à 12h30

Judo adultes

Mardi de 20h à 21h (professeur : Benoit Lemièrè)
Vendredi de 20h à 21h30

katas

Jeudi de 20h à 21h (professeur : Benoit Lemièrè)

Taïso (fitness) (à partir de 15 ans)

Renforcement musculaire, fessiers, cardio, abdominaux, bras, step sportif
Lundi et Mercredi de 20h30 à 21h30 (professeur Adrien Copado)

Gym douce

Renforcement musculaire, fessiers abdominaux cuisses, step relaxation, détente, étirements
Mardi de 14h45 à 15h45 (professeur : Benoit Lemièrè)





COMITE DE
JUMELAGE
DE SOLIERS

28^{ème} foire aux greniers

DIMANCHE 15 SEPTEMBRE 2019

DANS LA ZONE ARTISANALE DE SOLIERS

TARIF : 3.50€ le mètre linéaire

Inscriptions

02.31.23.14.15 ou 09.50.03.40.05

02.31.23.71.85

jumelagesolarien@orange.fr

***Restauration sur place : Café, croissants, buvette,
sandwiches et frites ...***



**Le Bois de l'An
2000 en fête**



Venez entre amis et en famille vous amuser

Le Dimanche 22 Septembre 2019

Pique-Nique Géant à 12h (tables à disposition)

et animations gratuites de 14h à 18h

Programme de la journée :

- Ouverture des activités : tir à l'arc, course en sac, jeux en bois
- Concours de la plus jolie brouette : défilé, présentation : Lot à gagner
- BROUET'LON (courses de brouettes décorées, équipes de 2 personnes, casque obligatoire) : Lot à gagner
- Concours de Vélos fleuris : Lot à gagner
- Élection des vainqueurs par le jury



VENTE DE BOISSONS, GÂTEAUX ET BARBES À PAPA

Bulletin de participation

BROUET'LON et DÉFILÉ DE BROUETTES : oui non

CONCOURS DE VÉLOS FLEURIS : oui non

NOM :PRÉNOM :

TÉLÉPHONE :

NOM DE L'ÉQUIPE :

**Bulletin à remettre au plus tard le 12/09 dans la boîte aux lettres du Comité des fêtes
(à gauche de la mairie) ou par téléphone au 06.45.92.77.20**



Livraison de Fuel

Mercredi 07 août

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez appeler :

Mme VICTORIA
☎ : 02.31.80.95.37.

M. LECHEVALLIER
☎ : 02. 31.23.10.40.

OFFRE D'EMPLOI

- ✓ Recherche une personne pour effectuer des heures de ménage à domicile sur SOLIERS.
☎ : 07.83.05.05.92

OBJETS TROUVÉS

- ✓ **Un Badge électronique** de portail « mhouse » sur un porte-clefs Star Wars retrouvé à proximité du rond-point de l'Auto-école.
.....
- ✓ **Un jeu de clefs** retrouvé à proximité de la rue des jardins.
.....
- ✓ **Un jeu de clefs** retrouvé à proximité de la rue du stade
.....

Merci de vous présenter en mairie si ceux-ci vous appartiennent.

Horaires d'ouverture

Mairie



Du lundi au vendredi

8h30 > 12h30 • 15h00 > 17h15

Sauf mercredi après-midi

1 samedi par mois, de 10h à 12h

Fermée le mercredi pendant les vacances scolaires

Tél. : 02 31 15 68 68

Mail : mairie@soliers.fr

Centre Espaces



Permanences

Mardi > 9h à 11h30 et 16h30 à 18h

Mercredi > 16h30 à 18h

Jeudi > 16h30 à 18h

Vendredi > 16h30 à 18h

Tél. : 02 31 39 63 79

Mail : enfance@soliers.fr

Bibliothèque



Ouverture au public

Lundi > 16h à 19h

Mardi > 16h – 18h

Mercredi > 9h30 à 12h & 14h à 18h

Vendredi > Fermé à partir du 22/02

Samedi > 10h30 à 12h30

Tél. : 02 31 23 14 80

Mail : bibliotheque@soliers.fr



CPAM DU CALVADOS

Uniquement sur rendez-vous
en téléphonant au 3646

De 8h à 20h

Locaux annexes de la Mairie



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

Horaires d'ouverture au 8 juillet :

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi :

8h30 – 12h30

Mercredi : 13h30 – 16h30

Samedi : Fermé



Aide aux familles et
aux personnes âgées

10 rue Val Es Dunes 14540 BOURGUEBUS

Tél : 02 31 39 05 35



Soins Infirmiers À Domicile

Place de la Mairie BOURGUEBUS

Tél : 02 31 23 15 90

Mme LAUDE-PRINS Christine

Mission locale

Permanences :

**Tous les jeudis
de 9h à 12h**

Veuillez contacter
la Mission Locale pour prendre RDV,
ou pour toute information supplémen-
taire.

La mission locale est au service de
l'emploi des jeunes
de 16 à 25 ans.

Tél : 02.31.15.31.95.

Assistante Sociale

Pour tout renseignement ou
rendez-vous auprès
d'une assistante sociale
adressez-vous au :

**Centre médico-social de Bour-
guébus :**

Tél. 02 31 23 11 95

**Centre médico-social de
Giberville :**

Tél. 02 31 72 05 15

Services Médicaux

Infirmier :

M. LECOUTURIER Jean-Marc :

Tél. : 02 31 23 19 29

Port. : 06 82 41 24 50

Médecin :

Dr BELIN

Tél : 02-31-23-13-24

Horaires d'ouverture de la Pharmacie :

Du lundi au vendredi :

de 9h00 à 12h30

et de 14h00 à 19h30

Le samedi :

de 9h00 à 12h30

et de 14h00 à 18h00

Horaires d'ouverture du cimetière :

Du 1^{er} Mars au 30 Octobre

8h30 à 20h15

Du 1^{er} Novembre au 28 Février

9h à 17h

Collecte des déchets verts

Deux lieux de dépôts



JOURS DE RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Sacs poubelles transparents

Mardis 9, 16, 23, 30 juillet

Mardis 6, 13, 20, 27 août

Mardi 3 septembre

JOURS DE RAMASSAGE DES DÉCHETS RECYCLABLES

Sacs jaunes

Vendredis 5 et 19 juillet

Vendredis 2, 16 et 30 août

Contact Utile /
Syndicat Mixte de Collecte des
Ordures Ménagères
SMICTOM de la Bruyère
Tél. : 02 31 23 84 63

Planning du mois des dépôts et retraits des bennes à déchets verts

JUILLET 2019

HORAIRES D'OUVERTURE DES LIEUX DE DÉPÔTS

Du 1^{er} novembre au 28 février

Zone d'Activité & Place St Vigor :

Du lundi au vendredi

8h15 à 17h00

Samedi

8h45 à 17h00

Du 1^{er} mars au 31 octobre

Zone d'Activité :

Du lundi au vendredi

8h15 à 17h00

Samedi

8h45 à 20h15

Place St Vigor :

Du lundi au vendredi

8h15 à 20h15

Samedi

8h45 à 20h15

Jours de rotations des bennes

Les bennes sont vidées et remises le même jour.

Jeudi 4 juillet

Lundi 8 juillet

Jeudi 11 juillet

lundi 15 juillet

Jeudi 18 juillet

Lundi 22 juillet

Jeudi 25 juillet

Lundi 29 juillet

Jeudi 1^{er} août

Lundi 5 août

*Le lundi 10 juin étant Férié, le ramassage sera décalé au mardi suivant. Veuillez contacter le SMICTOM pour plus d'informations.

LE PLAN « CANICULE »

Tous les ans, à l'approche de l'été, la commune met en place un dispositif de prévention canicule en direction des personnes âgées ou en situation de handicap. N'hésitez pas à vous inscrire sur le registre nominatif communal en retournant le coupon ci-contre.

LE PLAN « CANICULE »

La loi du 30 juin 2004 organise la prévention du risque « canicule ». Elle confie au maire le soin d'instituer un registre nominatif des personnes âgées ou en situation de handicap, vivant à domicile et qui en font la demande. Ce registre, établi à partir des renseignements fournis par la personne ou sa famille, est confidentiel. Il ne peut être communiqué qu'au préfet, sur sa demande.

En cas de niveau 2 de canicule, décrété par le préfet, toutes les personnes inscrites sur le registre recevront à domicile la visite d'agents du CCAS afin de s'assurer que tout va bien, et de leur rappeler les conseils à suivre : boire de l'eau régulièrement, fermer les volets, etc...

Peuvent figurer sur le registre :

- les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile,
- les personnes âgées de 60 ans et plus, reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile,
- les personnes en situation de handicap, bénéficiant de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH), de l'Allocation Compensatrice pour Tierce Personne (ACTP), de la carte d'invalidité, de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, d'une pension d'invalidité, résidant à leur domicile.

Si vous répondez à l'un de ces critères et si vous le souhaitez ou si vous connaissez une personne correspondant à cette situation, et avec son accord, vous pouvez retourner le bulletin d'inscription ci-contre à la Mairie de Soliers • Infos : 02 31 15 68 68

Pour pouvoir bénéficier du dispositif, l'inscription sur le registre nominatif est indispensable. Il y a canicule de niveau 2, si la température atteint 18°C et plus, la nuit pendant 3 jours consécutifs, ou 33°C et plus la journée pendant 3 jours consécutifs.

Plan d'alerte et d'urgence canicule DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE NOMINATIF

Bulletin à remplir et à retourner au CCAS de Soliers
Mairie de Soliers • 8 rue des Écoles • 14540 Soliers

Demande d'inscription à renouveler tous les ans

Je, soussigné (e),

NOM, Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

en ma qualité de (lien avec l'intéressé (e) : représentant légal, parenté...)

Sollicite l'inscription sur le registre nominatif de :

NOM, Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

en qualité de : (1) _____

Autres informations concernant l'intéressé (e) :

- service intervenant à son domicile : _____

Nom, prénom ou raison sociale : _____

adresse, téléphone : _____

- personne à prévenir en cas de nécessité :

Nom, prénom : _____

adresse, téléphone : _____

À _____ le _____ signature du demandeur

(1) Préciser "personne âgée", "personne handicapée", "personne isolée", ou autre...